

Le bulletin VITAL

Diffusé les jeudis de chaque semaine, afin de vous informer des avancés de notre coopérative

ÉDITION SPÉCIALE

CE BULLETIN VITAL RASSEMBLE LES ARTICLES ÉCRITS SUR NOUS
ET SUR LE COHABITAT EN MAI 2025

Remerciements

CANADIAN COHOUSING NETWORK (CCN) POUR CETTE VITRINE
PANCANADIENNE, JASON JOLY DU JOURNAL L'ACTION ET
GILLES DUBÉ DE PLUME LIBRE DE MONTCALM POUR LEUR
PERSPICACITÉ À CERNER LE CONCEPT COHABITAT, NOS
ASPIRATIONS ET LES DÉFIS QUI NOUS ATTENDENT.



Lors de l'AGA du 27 mai, les membres recevaient un 'coaching' sur comment utiliser l'application **SIGNAL**. La plupart le téléchargeait sur leur téléphone intelligent. Cet outil de communication se veut intuitif, ludique et facile à utiliser.

ON AIMERAIT VOUS ENTENDRE !



Canadian Cohousing Network

L'accent sur la communauté : Cohabitation au Québec

Le Cohabitat au Québec, quoique présent dans la province depuis une dizaine d'années, compte peu d'adeptes. Trois projets sont construits et quatre autres espèrent voir le jour d'ici 2027 pour certains^[1]. Le Village VITAL est le seul membre de **Canadian Cohousing Network** (CCN), peut-être à cause des défis de langue, les activités de l'organisme étant offertes principalement en anglais. Des efforts d'inclure plus de membres venant du Québec au CCN, sont en cours. Voici un survol de l'existant du Cohabitat au Québec.

PROJETS CONSTRUITS

Cohabitat Québec est l'aboutissement d'un processus de maturation collective. Projet réfléchi pendant près de 10 ans, Cohabitat Québec est composé aujourd'hui de 42 ménages propriétaires, qui y habitent en plein cœur du quartier Saint-Sacrement, à Québec. Cohabitat Neuville à Québec, est un projet construit, qui forme une communauté intergénérationnelle de 29 personnes, unies par le désir de créer un vivre ensemble dans la simplicité, l'authenticité, la solidarité et la bienveillance. Le Village Urbain se veut un incubateur de projets de Cohabitat au Québec. Un premier projet sera construit bientôt dans l'arrondissement de Lachine, à Montréal, et la première ronde de candidatures a déjà eu lieu.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

À l'automne 2024, quatre organismes sollicitaient le CENTRE (Centre de transformation du logement communautaire), afin d'obtenir une aide financière. Le CENTRE les réunissait en janvier 2025, afin d'ouvrir une discussion sur les enjeux et les défis du Cohabitat. Nidazo, Côtôt et le Village VITAL formaient cette cohorte; rapidement le Cohabitat La Friche se joignait au groupe. Ces quatre projets de Cohabitat ont accès à des formations, notamment les aidant à mieux comprendre le cadre juridique les concernant. Le CENTRE veut ainsi aider à développer le Cohabitat, en milieu rural au Québec, tout en faisant la promotion de ce mode de vie, plus que jamais pertinent aujourd'hui. Les responsables de ces organismes se réuniront le 27 mai pour une journée de partage et de réflexions sur la réalité du Cohabitat au Québec.

Les 4 protagonistes du Cohabitat en milieu rural au Québec

Nidazo - ESTRIE

NIDAZO est un projet de Cohabitat ambitieux, situé à Frelighsburg, dans la région de l'Estrie, connue pour la tenue de nombreux festivals et qui célèbre la culture, la musique et les arts.

L'habitat sera construit sur une terre de 46 acres bordée de forêts, de champs et de ruisseaux, un futur lieu de vie prend racine : Cohabitat Nidazo. Porté par une communauté engagée, ce projet intergénérationnel réinvente l'habitat rural à travers le partage, l'écologie et une gouvernance collective. Ici, la communauté n'est pas l'aboutissement du projet, elle en est le moteur. C'est grâce à cet élan collectif que la plus grande campagne d'obligations communautaires jamais réalisée au Québec a vu le jour, posant les fondations d'un projet profondément humain et résolument novateur. À terme, Nidazo offrira une diversité de tenures à 69 ménages — coopérative de propriétaires, coopérative de locataires et copropriétés — afin de répondre à une pluralité de réalités et de modes de vie.

Friche Solidaire – LANAUDIÈRE

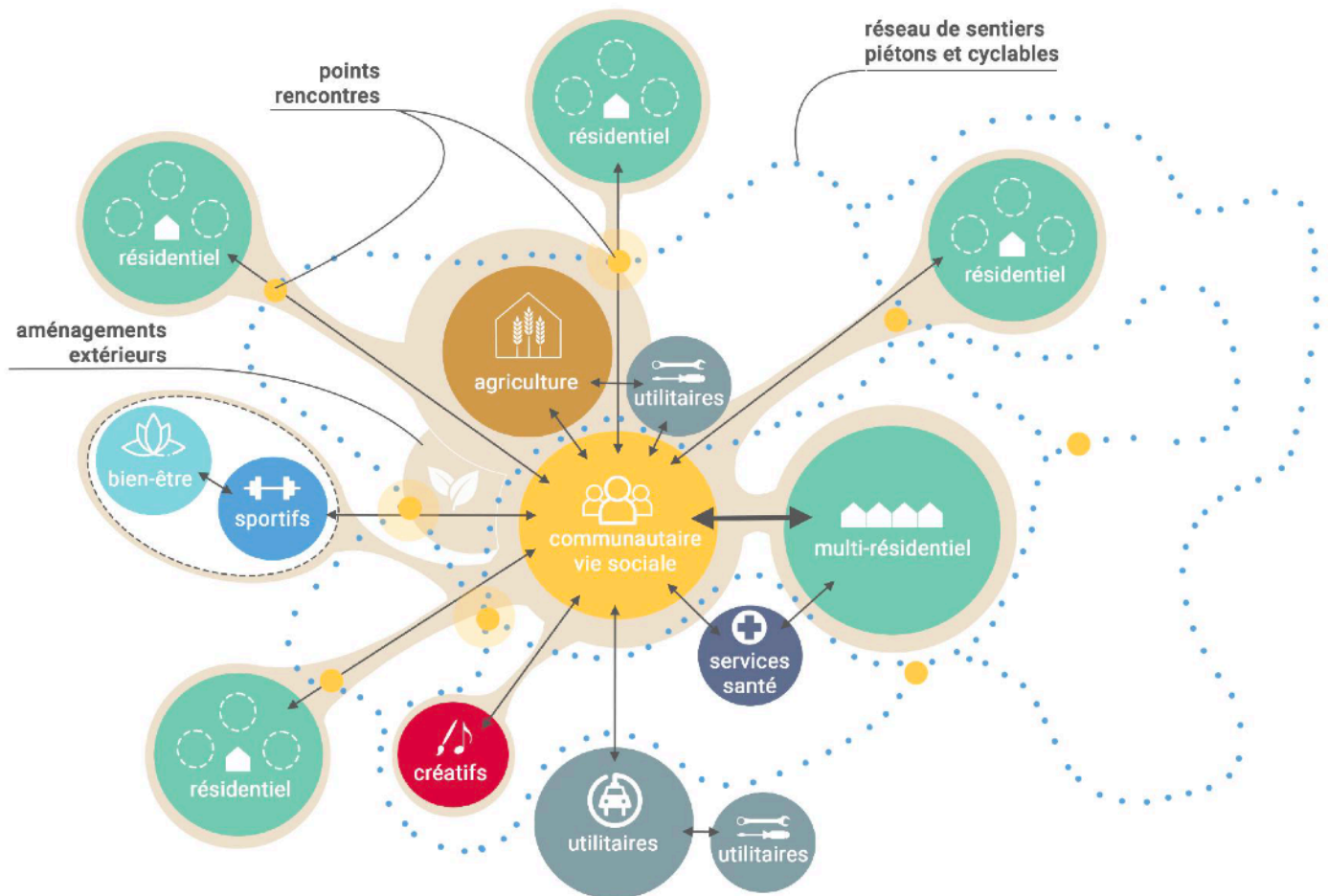
La Friche Solidaire est un projet d'habitation communautaire, hors marché, situé à Sainte-Émilie-de-l'Énergie, dans la région de Lanaudière, connue pour ses grands espaces et ses découvertes agro-alimentaires. Le projet est porté par trois familles fondatrices, engagées à répondre concrètement à la crise du logement en milieu rural. Ancré dans des valeurs de solidarité, de respect de l'environnement et de vivre-ensemble, la Friche Solidaire vise à créer un milieu de vie durable sur un terrain de 13,7 hectares, protégé de la spéculation foncière par une fiducie d'intérêt social. Il prévoit la construction de 15 maisons écologiques et l'aménagement d'espaces communs favorisant l'autonomie alimentaire, la participation citoyenne et la conservation des milieux naturels. Grâce à un modèle de gouvernance démocratique, des partenariats stratégiques et un fort ancrage local, La Friche Solidaire se veut un exemple innovant et reproductible de développement rural résilient.

CôToît - GASPÉSIE

Le projet immobilier Co-habitât Gaspé, porté par CôToît, est situé dans la région de la Gaspésie, connue pour ses paysages marins spectaculaires, inspirés de la mer, de la terre et des forêts. Quand il sera construit, CôToît inclura 16 habitations avec un bâtiment commun (atelier, garage, grande salle à manger, salle de séjour et deux chambres d'appoint), sur un terrain de 92 acres, à proximité du centre-ville de Gaspé, dans le secteur de Sandy Beach. CôToît se veut un milieu de vie intergénérationnel, qui servira 16 ménages (30 à 50 personnes). Ce projet immobilier de 7 millions, intégré à un environnement naturel, espère promouvoir le bien-être mental et physique. CôToît vise également l'épanouissement et la création d'opportunités, par le biais d'infrastructures et d'équipements collectifs, par la collaboration et la connexion entre ses résidents, ainsi que par la place accordée à la nature, la culture et l'activité physique. Ce milieu de vie permettra une plus grande résilience individuelle et collective.

Village VITAL – LANAUDIÈRE

La coopérative Habitations Village VITAL, s’est donné comme mission, de développer un milieu de vie écologique et collaboratif, grâce au partage et à la force collective de membres âgés de 55 ans et plus, désirant maintenir leur autonomie le plus longtemps possible. Le but du projet est de créer une communauté intentionnelle inspirée du concept ‘Cohousing’, en créant un lieu de vie participatif, visant le mieux-être d’une population vieillissante, pour qui l’offre actuelle ne suffit plus.. Ce milieu de vie, situé sur un terrain d’environ 10/20 acres, inclura un minimum de 24 unités d’habitation (logements locatifs), une serre et un maison commune, dans laquelle il y aura une cuisine, une salle à manger, des espaces dédié à la création et au bien-être, à la santé et à l’exercice physique.



Des projets immobiliers qui sortent du lot afin de connecter la collectivité

L'Action Joliette, article de Jason Joly publié le 17 juin 2025

Alors que plusieurs craignent de se retrouver en résidences pour aînés ou dans un CHSLD et de s'y sentir isolées, des personnes âgées imaginent, depuis 2023, une alternative, soit le projet de cohabitation Village VITAL. Un lac-à-l'épaule a donc été organisé le 27 mai à Saint-Côme afin de présenter les avancements de cette initiative, mais également de mettre de l'avant d'autres concepts qui prônent le cohabitat, dont un à Sainte-Émélie-de-l'Énergie.

« La mission du Village VITAL est de célébrer la vitalité en chacun de nous jusqu'au bout de la vie. D'être utile jusqu'à notre dernier souffle », a introduit la présidente de la coopérative Habitations Village VITAL, Louise Larivière. Elle ajoute que le projet a été pensé pour créer des connexions entre les résidents.

Il sera destiné à des personnes de 55 ans et plus et mettra à leur disposition de 24 à 36 logements locatifs. La coopérative avait l'idée, au départ, de concevoir des mini maisons, mais, après réflexions, les membres ont décrété qu'ils ne souhaitent plus s'occuper d'une propriété. De plus, Mme Larivière souligne que la location permet « de donner facilement au suivant ». Des ateliers de création et des espaces communs seront aménagés, tout comme une serre : « Elle va procurer des légumes frais à nos résidents et, nous l'espérons, à la municipalité qui va nous accueillir. »

Le Village VITAL est évalué à 16 M\$ pour 36 logements. Les membres de la coopérative désirent que l'emplacement du projet se situe à moins de 30 km d'un hôpital. Pour l'instant, ils sont toujours à la recherche d'un terrain. Leurs démarches se font principalement dans les MRC de Matawinie et de Montcalm, des territoires qui possèdent de nombreux terrains qui ne sont pas zonés agricoles. Cependant, Louise Larivière déplore les difficultés qui accompagnent l'implantation d'un cohabitat. Les embûches proviennent souvent de règlementations municipales qui entravent les projets intégrés. « Le cohabitat n'a pas la cote au Québec, alors il faut briser des barrières », confie-t-elle. Quelques municipalités ont été rencontrées afin de présenter l'initiative, telles que Saint-Félix-de-Valois, Saint-Lin-Laurentides ou encore Saint-Jean-de-Matha. Mme Larivière les surnomme d'ailleurs les « municipalités amies » puisqu'elle a apprécié leur accueil : « Certaines villes sont capables d'écouter des idées qui sortent de l'ordinaire. » Habitations Village VITAL poursuit toutefois sa campagne de séduction puisque, comme l'explique Louise Larivière, « il ne suffit pas de trouver un terrain convenable, mais aussi une municipalité qui a pour intérêt de s'impliquer dans le projet ».

Le 27 mai, lors d'un Lac à l'épaule qui avait lieu au camp Plein Air Lanaudia, à Saint-Côme, trois grands projets de Cohabitat en milieu rural au Québec, en plus de celui du **Village Vital** ont été présentés dont celui de la *Friche solidaire*, qui a réussi à avoir le support de sa municipalité, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, ce qui ne semble pas être chose facile, les municipalités Lanaudoises étant généralement réfractaires aux projets intégrés, ce qu'est de facto un Cohabitat, c.à.d. plusieurs bâtiments sur un même lot de terrain.

Il faut mentionner ici qu'un 'projet intégré' n'est pas conforme aux normes prescrites par le code de l'urbanisme, **mais il y a des solutions** et l'une d'entre-elles est le PPCMOI, un outil qui permet de déroger à ces règles, encore faut-il qu'une municipalité ait la volonté de s'en prévaloir.

La coopérative **Habitations Village VITAL** espère un jour, qu'au-delà de ce défi de règlementations, une municipalité comprendra les impacts positifs d'accueillir un tel projet de Cohabitat, afin que des aînés bien de chez-nous puissent avoir leur 'Village'

Article de par Gilles Dubé, rédacteur en chef de **Plume Libre** de Montcalm - Rubrique : Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

**Merci aux membres du conseil
d'administration, qui se rassemblent tous
les mois pour veiller aux intérêts de la
coopérative ! Votre engagement est
essentiel au succès de Village VITAL**



N'oubliez pas de vous abonner à notre page

[Village VITAL](#)

